

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois . . .	13 francs
" Six mois . . .	26 francs
" Un an . . .	50 francs

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, treize mois . . . 15 francs.

La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continuera jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Les Abonnements et les annonces pour le Journal sont à prendre au bureau du journal.

A Roubaix, au bureau du journal.

A Tourcoing, rue d'Arras, 22.

A Lille, au succursale de l'Agence Huret, grande Place, entre les deux débris Saint-Martin.

A Armentières, rue de Lille.

A Paris, aux bureaux de l'Agence Huret, place de la Bourse, bureau Notre-Dame-des-Victoires, 12.

ROUBAIX, LE 12 MARS 1882

DÉPÉCHES TÉLÉGRAPHIQUES

La Nouvelle Union

Paris, 11 mars.

On s'occupe dans le monde financier d'un appeler que M. Bontoux et un certain nommé d'anciens actionnaires de l'Union générale viennent d'adresser au public, en vue de la formation d'une société nouvelle, qui prendrait le nom de la Nouvelle Union, et qui devrait être créée par le Journal des Débats qui a malin un lettre de M. Bontoux annonçant cette entreprise, qui fait l'objet à la Bourse des appréciations les plus diverses.

M. Andrieux, ambassadeur de France en Espagne

Paris, 11 mars.

Le Gouvernement a signé l'accordement avec le choix de M. Andrieux, comme ambassadeur de la République française à Madrid.

M. Andrieux sera nommé ambassadeur, avec mission de faire tout ce qu'il peut pour servir son mandat de député. Sa nomination paraîtra probablement lundi au Journal officiel.

M. de Freycinet et la question égyptienne

On lit dans la Patrie :

« Une grande activité règne, depuis hier, dans les communications du ministre des affaires étrangères de France avec les chefs des légations étrangères. Suivant une note de l'ambassade de Freycinet, il avait essayé de présenter quelques seraient les décisions de l'Autriche dans le cas où une intervention franco-anglaise en Egypte, que les journaux de M. Gambetta ne cessent de constater. »

« Nous pouvons dire que les réponses qu'il a obtenues n'ont pas satisfait M. de Freycinet qui, d'ailleurs, est assez mécontent de se voir pousser par les amis de M. Gambetta dans une voie qui l'approuve. »

L'accident de Charenton

Paris, 11 mars, h. soit.

Le Tribunal a condamné Gras, chef de gare de Maisons-Alfort, à huit mois de prison. M. l'aiguilleur, à un an; Génêves, employé, à six mois.

Cacun d'eux a été condamné, en outre, à une amende de 50 francs.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 11 mars, soir.

La commission chargée d'examiner l'enquête sur l'élection de M. Ladouette s'est partagée. Aucun grief n'a été relevé, la commission ne pourra se prononcer pour l'invalide.

On a distribué aujourd'hui, à la Chambre, le projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1882. Le volume contient l'essentiel des mesures, le projet de loi, les tableaux législatifs et les documents généraux.

M. Léon Say a déclaré hier à MM. Sall, Vieu et Cormeau, délégués de la commission des douanes et des agents forestiers, que le gouvernement avait décidé de renoncer à l'adoption du projet de loi tendant à améliorer la situation des employés des administrations des douanes et des forêts.

Le ministre des finances a seulement ajouté qu'il était nécessaire de faire ce sacrifice. M. Léon Say a, d'après, promis d'ordonner immédiatement une enquête sur les points qui lui étaient signalés; l'enquête une fois terminée, le gouvernement communiquera les résultats à la commission.

C'est M. le baron Dufour, membre de la droite, qui saisira la Chambre de la question de l'autorisation de l'indemnité parlementaire.

M. Dufour demandera que le chiffre de l'indemnité soit fixé à 100 francs comme conséquence de l'adoption de son projet.

Il demandera à la Chambre de renoncer au parcours à prix réduit sur le réseau national des chemins de fer. On assure que plusieurs députés de la droite combattront la demande de M. Dufour.

La commission extra-parlementaire, qui s'occupait de l'indemnité à accorder aux victimes du décret de 1870, a été transférée au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Deveille; elle a continué la révision des décisions des commissions départementales.

2 heures. La commission de révision militaire, instituée

au

ministère de la guerre, a terminé l'élaboration du projet de loi sur le service de trois ans. Le général Billot vient de soumettre au conseil ministériel du 1er mars, puis en saisi dans quelques jours, l'adoption des articles. Le projet sera déposé à la Chambre le 15 ou 20 mars.

La commission extra-parlementaire continue pour l'examen de la question des valeurs mobilières, réunie ce matin, s'est prononcée pour la légalité de la nouvelle, qui prendrait le nom de la Nouvelle Union.

Le Journal des Débats ont publié ce matin une loi de M. Bontoux annonçant cette entreprise, qui fait l'objet à la Bourse des appréciations les plus diverses.

M. Andrieux, ambassadeur de France en Espagne

Paris, 11 mars.

Le Gouvernement a signé l'accordement avec le choix de M. Andrieux, comme ambassadeur de la République française à Madrid.

M. Andrieux sera nommé ambassadeur, avec mission de faire tout ce qu'il peut pour servir son mandat de député. Sa nomination paraîtra probablement lundi au Journal officiel.

M. de Freycinet et la question égyptienne

On lit dans la Patrie :

« Une grande activité règne, depuis hier, dans les communications du ministre des affaires étrangères de France avec les chefs des légations étrangères. Suivant une note de l'ambassade de Freycinet, il avait essayé de présenter quelques seraient les décisions de l'Autriche dans le cas où une intervention franco-anglaise en Egypte, que les journaux de M. Gambetta ne cessent de constater. »

« Nous pouvons dire que les réponses qu'il a obtenues n'ont pas satisfait M. de Freycinet qui, d'ailleurs, est assez mécontent de se voir pousser par les amis de M. Gambetta dans une voie qui l'approuve. »

L'accident de Charenton

Paris, 11 mars, h. soit.

Le Tribunal a condamné Gras, chef de gare de Maisons-Alfort, à huit mois de prison. M. l'aiguilleur, à un an; Génêves, employé, à six mois.

Cacun d'eux a été condamné, en outre, à une amende de 50 francs.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 11 mars, soir.

La commission chargée d'examiner l'enquête sur l'élection de M. Ladouette s'est partagée. Aucun grief n'a été relevé, la commission ne pourra se prononcer pour l'invalide.

On a distribué aujourd'hui, à la Chambre, le projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1882. Le volume contient l'essentiel des mesures, le projet de loi, les tableaux législatifs et les documents généraux.

M. Léon Say a déclaré hier à MM. Sall, Vieu et Cormeau, délégués de la commission des douanes et des agents forestiers, que le gouvernement avait décidé de renoncer à l'adoption du projet de loi tendant à améliorer la situation des employés des administrations des douanes et des forêts.

Le ministre des finances a seulement ajouté qu'il était nécessaire de faire ce sacrifice. M. Léon Say a, d'après, promis d'ordonner immédiatement une enquête sur les points qui lui étaient signalés; l'enquête une fois terminée, le gouvernement communiquera les résultats à la commission.

C'est M. le baron Dufour, membre de la droite, qui saisira la Chambre de la question de l'autorisation de l'indemnité parlementaire.

M. Dufour demandera que le chiffre de l'indemnité soit fixé à 100 francs comme conséquence de l'adoption de son projet.

Il demandera à la Chambre de renoncer au parcours à prix réduit sur le réseau national des chemins de fer. On assure que plusieurs députés de la droite combattront la demande de M. Dufour.

La commission extra-parlementaire, qui s'occupait de l'indemnité à accorder aux victimes du décret de 1870, a été transférée au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Deveille; elle a continué la révision des décisions des commissions départementales.

2 heures. La commission de révision militaire, instituée

ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Berlin, 11 mars, midi.

La proposition d'organiser ici une Exposition universelle en concurrence avec celle qui se présente à Paris, a été votée à l'Assemblée des anciens du commerce berlinois, a reçu du gouvernement une réponse définitivement négative. Dans une nouvelle adresse, le Collège des anciens du commerce, gouvernement qui souhaite bien entendre avec les amis États, pour la première Exposition universelle, après celle de Rome, puisse avoir lieu à Berlin.

RUSSIE

Paris, 11 mars.

Le grand-duc Vladimir de Russie qui, nous avons annoncé, passera quelques jours à Rome avant de se rendre à Pâmerie, sera porteur d'une lettre autographe du czar pour le roi d'Angleterre.

Le grand-duc sera précédé à Rome par un courrier du cabinet.

On annonce que le tsar rentrera à Saint-Pétersbourg le 14 juillet anniversaire de son avènement au trône.

EGYPTE

Le Caire, 11 mars.

Le bruit court de nouveau que le colonel Armand-Baup prendra officiellement la présidence du conseil. On ajoute que le nouveau cabinet proclamera avant toute la nécessité de respecter les engagements internationaux.

PETITES NOUVELLES

M. Portier, gouverneur intérimaire des établissements français dans l'Inde, a quitté Paris pour se rendre à son poste.

Son prédecesseur, M. Drouhet, arrivera en France vers la fin du mois d'avril.

M. de Blignières va être remplacé dans ses fonctions de contrôleur français près le gouvernement égyptien. Sa démission a été acceptée par M. de Freycinet.

Un intermédiaire va remplir la fonction jusqu'au jour de la nomination du titulaire définitif.

Rien n'est changé au fonctionnement du conseil, qui reste réglé par les décrets antérieurs.

M. le baron de Courcel, dont nous avons annoncé le prochain voyage à Paris, a, par suite des circonstances, retardé son départ jusqu'au 25 mars courant.

Le Journal officiel publie les tableaux d'avancement pour 1882 des fonctionnaires et des employés de l'intendance, des officiers d'administration et des officiers de santé militaire.

Mgr Ozaki, nonce du pape, a eu hier un assez long entretien avec le général Billot, ministre de la guerre, à propos de cette question qui évoquait alors une révolution dans le pays.

Le grand-duc Leuchtenberg-Beaumarnais, qui épouse, à ce qu'il paraît, la sœur du général Skobelev, est, depuis hier matin, à Paris,

Il vient de fonder à Marseille un journal politique hebdomadaire qui n'a d'intéressant que son titre, il s'appelle : le Gambetta.

NOUVELLES DU MATTIN

(Service télégraphique particulier)

AFFAIRES TUNISIENNES

Une révolte dans le sud de la Tunisie

Tunis, 12 mars.

Le colonel Moulin a livré bataille à un millier de dissidents et les a défaits près d'Elger.

Toutes les tribus d'alentour se sont insurgées.

Elles ont proclamé bey, Ali ben-Khalifa.

C'est dans ces nouvelles conditions

Nominations diplomatiques

Paris, 12 mars.

M. Lequien, consul à Tunis, est nommé au même titre, au Caire, en remplacement de M. Monge, envoyé à Alexandrie.

M. Châtel, nommé à Alexandria est nommé à Tunis.

La condamnation de Fournire

Athènes, 12 mars.

Le tribunal correctionnel, dans son audience

du 1er mars, a condamné Fournire à 4 mois de prison.

On a infligé aux autres prévenus des peines

variant entre 2 mois et 13 juillet.

La loi revenait devant la Chambre des députés le 19 juillet dernier.

M. Bert nommé rapporteur, déclare,

peu de jours après, que la commission de la Chambre repoussait à l'unanimité les amendements du Sénat. Chacun se demande, disait-il, quel est ce Dieu inscrit

au frontispice de la loi, si c'est le Dieu des philosophes ou celui des prêtres, et

encore de quels philosophes et de quels prêtres.

Il ajoutait que le nouvel article

qui empêche la Chambre de séparer